



COMPTE RENDU COMMISSION LOGEMENT DCF

DU 17/03/2017

Présent pour la CFDT : Mr Dominique Augias

Excusé : Mr Hernandez Isidore CFDT

Ordre du jour

situation à fin décembre 2016 des aides accordées au titre de l'action logement.

Les représentants FO demandent que les membres de la commission logement puissent bénéficier d'une formation adaptée à leurs nouvelles fonctions.

Les personnes présentes de cette commission sont favorables et Mr Souvignet nous informera des suites données par le biais des organisations syndicales. Mr Souvignet nous informe de la réforme d'action logement qui est en vigueur depuis le 01 /01/2017, ce qui entraîne une fusion des anciens collecteurs aux nombres de 20 auparavant en une seule identité. A terme 98 filiales ESH seront regroupées pour un parc locatif contenant approximativement 98 000 logements ce qui fera de l'action logement le plus grand bailleur social de France.

Mme Ilda Duriez, UNSA, prend la parole pour signaler les gros problèmes dans la région Ile de France et signale le manque important de logements disponibles, ce qui entraîne des situations périlleuses pour certains collaborateurs (9 personnes dans un f3, et voiture servant de domicile). Mr Souvignet réagit à cette problématique et nous rappelle de faire appel au service Cil Pass Assistance pour les salariés en difficultés.

Intervention de Mme Nadia Dahmani, FO, qui tient à préciser que les membres de cette commission ne sont pas des assistantes sociales, et que les personnes concernées doivent se retourner vers les organismes sociaux des mairies. J'interviens à mon tour et interpelle les membres de FO pour leur rappeler que cela est beaucoup plus facile de faire appel à son employeur, car des structures existent et que notre rôle est d'être au service des collaborateurs concernés et non de fermer les yeux, car une démarche personnelle en mairie est plus éprouvante et humiliante pour la personne.

Mr Souvignet nous précise que l'attribution de logement se fait de plus en plus sur les conditions de ressources. Trois candidatures sont proposées par vacation. A ce jour, 167 ménages ont pu être logés pour une valorisation de 1 879 700 euros. La somme de 3 527 135

euros a été répartie pour les diverses attributions. En 2018 un budget par région (13 au total) sera mis en place avec une mutualisation possible si nécessaire. Le prêt travaux est d'un montant de 10 000 euros remboursable sur 10 ans (somme utilisée en plusieurs fois). Prêt patronal mini 10 000, maxi 25 000 euros en fonction des villes et des régions, ancienneté requise de trois ans (en cours de révision à deux ans).

Sur le plan locatif le montant attribué pour le 1% patronal dépend essentiellement des régions, et des surfaces habitables. Il varie entre 10 000 et 15 000 euros. La demande entre deux attributions de logements est de 18 mois minimum (en cours de révision à 1 an). 450 dossiers sont en cours. Les contrats de professionnalisme peuvent bénéficier de l'aide loca pass et d'une attribution financière de 100 euros allouée trimestriellement durant la durée de leur contrat.

En conclusion

Le but est de rendre le dispositif plus équitable à tous les salariés, d'adapter les besoins en fonction des régions, de mutualiser les offres, d'accompagner des collaborateurs dans leurs démarches, de faire d'action logement une marque connue, reconnue et puissante pour avoir une certaine notoriété au niveau des entreprises, pouvoirs publics etc. La mise en place d'un groupe unique piloté paritairement par les partenaires sociaux disposant de délégations régionales implantées dans chaque région pourra assurer un service de proximité et de qualité.

Fait le 19/03/17
Mr Augias Dominique

Mr Augias Dominique
dominique-du-13@hotmail.fr
07 70 30 44 31